



MAIRIE DE FONTAINE

1, Place de Turenne

90150 FONTAINE

☎ 03.84.23.80.12

✉ fontaine.mairie@wanadoo.fr

Site internet : fontaine.fr

AVIS AUX ADMINISTRÉS

Fontaine, le 3 Mai 2021

1. COMMEMORATION DU 8 MAI 1945

En raison de la situation exceptionnelle liée à l'état d'urgence sanitaire, les cérémonies commémorant la Victoire du 8 mai 1945, seront interdites au public.

Une gerbe sera déposée par les Maires de Frais et Fontaine. Le Président de la République invite les Français et les Françaises qui le souhaitent à pavoiser leur maison aux couleurs nationales.

2. RÉGLEMENTATION DES BRUITS DE VOISINAGE : HORAIRES AUTORISÉS

Pour le bien de chacun, nous vous demandons de bien vouloir respecter les horaires durant lesquels ces travaux, utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique, sont autorisés :

- les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30,
- les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00,

Rappel : toute utilisation d'engins à moteur est strictement interdite les dimanches et jours fériés.

3. INSCRIPTIONS SUR LA LISTE ELECTORALE

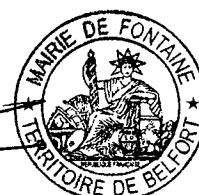
Les personnes qui le souhaitent, ont encore la possibilité de s'inscrire sur la liste électorale jusqu'au **vendredi 14 mai inclus**. Tout électeur peut vérifier en ligne, en se rendant sur le site « *service-public.fr* » s'il est bien inscrit, et procéder, là encore en ligne, à son inscription. Pour ce faire, il convient bien de renseigner son nom et l'intégralité de ses prénoms.

4. PROTECTION DES MINEURS DU TABAGISME PASSIF SUR LA VOIE PUBLIQUE

Pour lutter contre le tabagisme passif, le Conseil Municipal demande que les abords de l'école (dans un rayon de 50 mètres, entre 7 heures et 17 heures) soient déclarés en **espace sans tabac**. Dans un premier temps, nous demandons aux accompagnateurs des enfants de s'abstenir de fumer et de vapoter devant l'école.

Nous vous rappelons que le masque est obligatoire aux abords des établissements scolaires.

Le Maire,
Pierre FIETIER



Secrétariat de Mairie ouvert :

Lundi de 15h30 à 16h30 – Mardi de 11h à 12h – Jeudi de 15h à 16h30 – Vendredi de 11h à 12h